



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

**Recrutement sans concours dans  
le corps des adjoints  
administratifs de l'intérieur et de  
l'outre-mer au titre de 2011**

-----

**Liste des candidats admis**

\_\_\_\_\_

**Le Préfet de la région Picardie  
Préfet de la Somme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'ordre national du mérite**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2002-766 du 3 mai 2002 relatif aux modalités de désignation par l'administration, dans la fonction publique de l'Etat des membres des jurys et des comités de sélection et de ses représentants au sein des organismes consultatifs ;

Vu le décret n° 2003-20 du 6 janvier 2003 autorisant l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'Etat aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

Vu le décret n° 2003-67 du 20 janvier 2003 modifiant le décret 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 2009-1381 du 11 novembre 2009 modifiant certaines dispositions statutaires relatives au corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2011 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2011 au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 avril 2011 ouvrant le recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de 2011 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2011 fixant la composition de la commission chargée du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 juin 2011 fixant la liste des candidats sélectionnés en vue de l'entretien avec la commission chargée du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu le procès-verbal du 16 juin 2011 portant listes des candidats admis après délibérations de la commission de recrutement ayant procédé à l'audition des candidats pré-sélectionnés ;



Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

- **ARRÊTE** -

**ARTICLE 1er** – Sont déclarés définitivement admis au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année 2011 pour la région Picardie, les candidats dont les noms figurent sur les listes établies, par ordre de mérite, en annexe jointe.

**ARTICLE 3** - Le secrétaire général pour les affaires régionales de Picardie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Amiens, le 20 juin 2011

Le Préfet de région  
  
  
Michel DELPUECH

## ANNEXE

*à l'arrêté préfectoral du 20 juin 2011 fixant la liste des candidats admis au recrutement sans concours d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer – session 2011*

### Liste principale :

- M. Jonathan BORE (ex aequo)
- Mlle Angélique MADRY (ex aequo)
- Mme Valérie MARTINVAL (ex aequo)
- M. Tony PIROZZINI (ex aequo)

### Liste complémentaire :

- 1<sup>ère</sup> ex aequo - Mlle Jennifer DUBOIS
- 1<sup>ère</sup> ex aequo - Mlle Stéphanie MOURET
- 3<sup>ème</sup> - Mlle Mélanie BARTIER
- 4<sup>ème</sup> - Mlle Johanna MOREAU
- 5<sup>ème</sup> - Mlle Emilie AGEZ
- 6<sup>ème</sup> - Mlle Edith GRILLAS
- 7<sup>ème</sup> ex aequo - M. David GIBOT
- 7<sup>ème</sup> ex aequo - Mlle Emilie SALE